

## ASSOCIATION POUR L'IMAGE EN RELIEF

Association culturelle – Loi 1901 – [www.image-en-relief.org](http://www.image-en-relief.org)

Membre de l'Union stéréoscopique internationale et de la Fédération photographique de France

Paris, le 4 Mars 2020

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### DU MERCREDI 25 MARS 2020

Comme annoncé dans notre communication précédente nous vous adressons ci-joint le dossier complet pour cette assemblée. Les éléments sur les pages suivantes donnent une image des activités du club tout au long de l'année qui vient de s'écouler et qui permettent de se faire une idée de sa gestion.

A titre de rappel, l'adresse où se tiendra cette AG :

**Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, 75 014 PARIS, à partir de 18 heures 30.**

Vous trouverez inclus dans cette enveloppe tout ce qui est nécessaire pour participer aux votes

- Les bulletins de vote pour les rapports qui seront présentés (cf. sur les pages suivantes) et pour l'élection des administrateurs avec une enveloppe de vote de couleur bleue,
- Un pouvoir, si vous souhaitez que quelqu'un vote à votre place,
- Une enveloppe de retour pour l'enveloppe de vote **ou** le pouvoir.

Comment procéder si vous n'avez pas la possibilité d'assister ou si vous êtes empêché de venir :

Les bulletins de vote respectifs à cette assemblée sont à glisser dans l'enveloppes bleue et doivent nous être retournées dans l'enveloppe pré-imprimée avant le 18 mars. Cette dernière mentionne votre nom et votre adresse comme expéditeur. Si vous préférez donner une procuration à un autre membre du club pour voter à votre place, il faut remplir le formulaire de «pouvoir» et le mettre seul sans les bulletins de vote dans l'enveloppe de retour.

Nous vous attendons nombreux à venir participer à l'AG. Alors, dans ce cas, nous vous demandons de vous munir de vos bulletins et de vos enveloppes de vote.

Dans l'attente de vous voir, nous vous prions d'agréer l'expression de nos plus respectueux sentiments.

Le Président,

Patrick Demaret



PS. : Vous trouverez l'ordre du jour et l'intégralité des documents du présent dossier sur notre site Internet [www.image-en-relief.org](http://www.image-en-relief.org) à la rubrique « **Espace Membres** » page « **Assemblée Générale** », à partir du 5 mars 2020.

## STEREO-CLUB FRANÇAIS

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2020

#### ORDRE DU JOUR

18h30 Accueil des membres, enregistrement des pouvoirs et signature sur le cahier d'émargement

19h00 Assemblée Générale ordinaire

- 1) Nomination du bureau de l'assemblée : président, secrétaire, deux scrutateurs
- 2) Présentation du rapport moral et d'activité du Président
- 3) Questions des adhérents et débat sur l'avenir du club
- 4) Présentation du bilan 2019 et du budget prévisionnel 2020
- 5) Proposition du montant de la cotisation 2021
- 6) Présentation des candidatures aux postes d'administrateurs
- 7) Vote des rapports, du montant de la cotisation et des candidatures aux postes d'administrateur
- 8) Dépouillement et résultat du vote

21h00 Pot de l'amitié

21h40 Remise en l'état d'origine de la salle

22h00 Fermeture impérative et non négociable de la maison des associations

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT POUR L'ANNEE 2019

Lors de l'Assemblée Générale du 3 avril 2019, François Lagarde a annoncé qu'il ne se représenterait pas au poste de président. Nous devons le remercier pour l'énorme travail accompli en trois ans. Il a non seulement assumé pleinement les fonctions de président, mais aussi animé de nombreuses séances parisiennes du mercredi, rédigé leurs compte-rendu, produit de nombreux articles pour la Lettre, transféré et rénové le site du club.

Nous remercions également Pierre Meindre qui assure régulièrement la veille technologique, la rédaction et la publication de la Lettre mensuelle.

Il faut aussi remercier le conseil d'administration (CA) et le bureau qui l'ont secondé dans cette tâche, en particulier Michel Mikloweit, notre trésorier, qui a obtenu, au prix de longues démarches auprès de l'administration fiscale et auprès des Académies de l'Éducation Nationale la reconnaissance d'intérêt général pour le Stéreo-Club Français, au titre de ses actions éducatives et culturelles. Cette reconnaissance établit le club dans son statut d'Association régie par la Loi de 1901, dont les buts sont de **réunir les personnes s'intéressant à la stéréoscopie et de promouvoir l'image en relief sous toutes ses formes**.

Cette reconnaissance nous permet de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs et mécènes, leur donnant droit à une importante réduction d'impôt.

En contrepartie, notre activité commerciale doit rester « accessoire » et en cas de dissolution de l'association, le boni de liquidation (patrimoine et réserves) est attribué à un ou plusieurs organismes aux buts proches de ceux du SCF. Cette dissolution de l'association est obligatoire en l'absence de président.

La vie du club dépend aussi de tous les bénévoles et membres, qui par leur cotisation, leurs actions de représentation du club, et leurs productions stéréoscopiques, entretiennent une vie intense dans tous les domaines de l'image en relief.

Je n'oublie pas les « Sages » qui nous apportent leur grande connaissance de l'histoire du club et de ses pratiques.

Je remercie enfin Christian Garnier et Pascal Granger pour leur dévouement en animant les groupes régionaux respectivement de Nouvelle Aquitaine et franco-suisse.

Le conseil d'administration du 10 avril 2019 a nommé le nouveau bureau. Aucun candidat ne s'est présenté spontanément au poste de président. Ayant une importante expérience associative, j'ai accepté cette fonction, à condition d'être secondé par une équipe au complet.

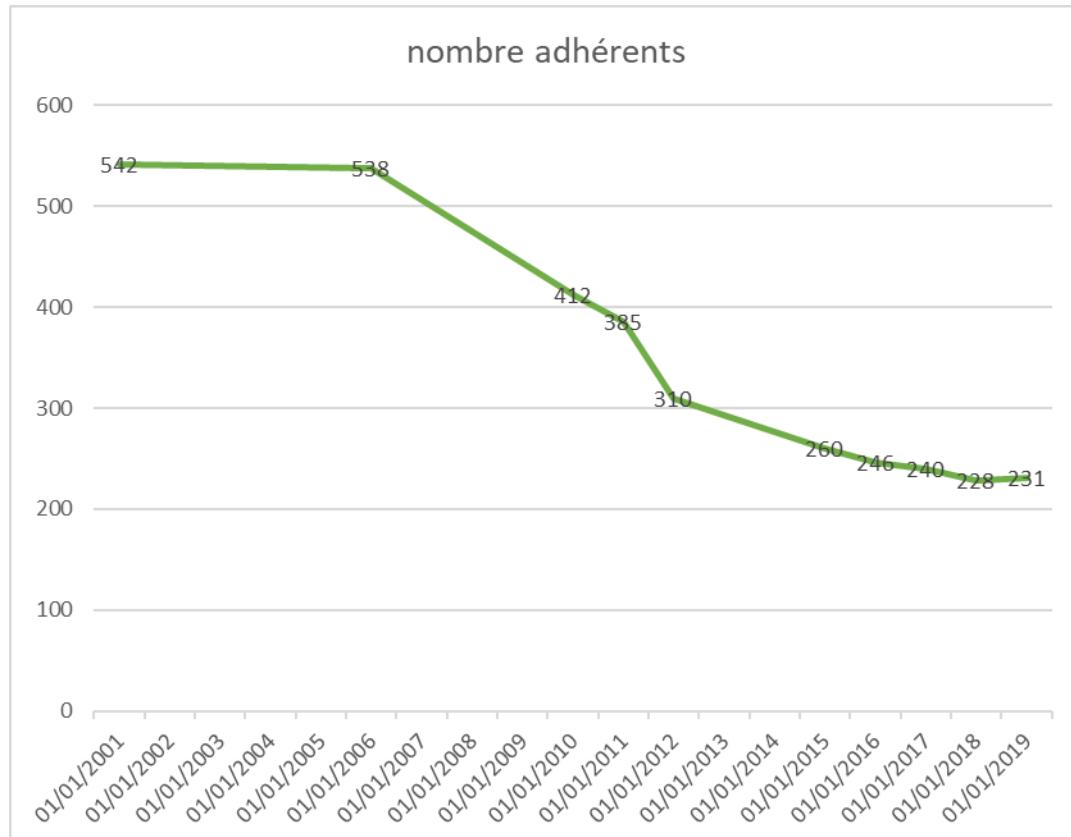
François Lagarde a accepté de continuer dans ses fonctions de webmestre et a pris le poste de vice-président. Thierry Mercier a pris le poste de secrétaire. Michel Mikloweit a accepté de rester trésorier pour un an, Patrice Cadot s'est proposé comme successeur et a été nommé trésorier adjoint. Pierre Meindre a confirmé poursuivre son rôle de rédacteur en chef de la Lettre.

Je les remercie chaleureusement d'avoir accepté de me seconder et d'avoir fidèlement rempli leurs fonctions pendant cette année. Ceci a permis au club non seulement de continuer ses activités, mais aussi de lancer de nouvelles actions. Je remercie particulièrement François Lagarde qui a toujours répondu à mes interrogations et supporté mon ignorance informatique.

Le constat que j'ai dû faire est que le club est dans un état critique, aussi bien en ce qui concerne le nombre d'adhérents que le nombre d'administrateurs.

#### **Evolution du nombre d'adhérents :**

Les statistiques et le graphique réalisés par François sont extrêmement démonstratifs.



De 2006 à 2015, la diminution du nombre d'adhérents a été vertigineuse : nous avons perdu 52% de nos adhérents en 9 ans. A partir de 2016, première présidence de François, la chute a été enrayée.

La diminution est faible jusqu'en 2018. En 2019, il semble y avoir une très légère remontée (+ 4 adhérents), très probablement due à la mise en place de la cotisation réduite pour la première année d'adhésion. Nous ne saurons que dans un an s'il s'agit d'un phénomène d'opportunisme temporaire ou si ces nouveaux adhérents sont motivés et renouvellent leur adhésion au tarif normal.

Il est évident que dans l'état actuel de l'association, le recrutement de nouveaux adhérents est vital. En revanche, l'état de notre trésorerie est très satisfaisant : les réserves dont nous disposons dans nos fonds propres sont équivalentes à deux ans de dépenses.

Il m'est donc apparu opportun d'utiliser nos moyens financiers pour des actions de promotion du club : Florilège, réduction de la cotisation pour les nouveaux adhérents, amélioration du kit de bienvenue, diffusion de la Lettre papier...).

#### **Etat du conseil d'administration :**

Il n'évolue pas de façon favorable :

- en 2017, il y a eu trois candidats pour deux postes à pourvoir ;
- en 2018 il n'y a eu qu'une candidature pour un poste à pourvoir ;
- à partir de 2019 le nombre de membres élus au CA a été porté de 9 à 12 suite à la décision de l'AG extraordinaire du 3 avril 2019, mais il n'y a eu aucun nouveau candidat au CA en 2019 malgré mes appels, et il n'y en a pas en 2020, malgré l'augmentation du nombre de postes instituée par les nouveaux statuts. Le CA se renouvelle toujours avec les mêmes membres.

Certes, le bureau est au complet et le rôle de rédacteur de la Lettre fidèlement tenu, donnant l'illusion que tout va bien. Mais il faut constater que l'administration du club ne fonctionne que grâce au dévouement et à la forte implication des membres du CA. Malheureusement en cas de défaillance de l'un d'entre nous, il n'y a pas de possibilité de remplacement ou de succession.

De plus, la majorité des membres de l'association et des administrateurs est vieillissante.

La tâche de l'équipe parisienne est lourde : non seulement elle doit assumer l'administration du club (présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, rédaction de la Lettre) mais aussi organiser les séances techniques et projections à un rythme soutenu (hebdomadaire) qui ne pourra probablement pas être maintenu.

Le club ne pourra survivre que si nous recrutons des adhérents pouvant constituer un vivier pour le CA en sachant qu'en pratique, seuls les adhérents de la Région Parisienne sont susceptibles de s'impliquer dans le CA. De toute façon, l'émergence de nouveaux administrateurs et leur formation, demandera quelque temps. L'équipe actuelle devra rester en place dans l'attente.

### Rapport d'activité

#### Activités régulières

En 2019, le conseil d'administration a organisé une assemblée générale le 3 avril et six conseils d'administration

Le bureau s'est réuni deux fois physiquement et de multiples fois par courriel et téléphone.

Le groupe parisien a organisé quatorze séances techniques et pratiques et dix séances de projections

Le club a participé au festival Chelles Multiphot le 8 mars (atelier photo), à la Foire Photo-ciné de Chelles le 17 mars et à la foire de Bièvres le 2 juin.

Nous avons décidé de ne pas participer au festival de Montier-en-Der qui mobilisait beaucoup de ressources humaines et financières sans retour d'adhésions.

Le groupe régional Nouvelle Aquitaine a organisé cinq réunions ou manifestations avec séances de projections publiques, bourse au matériel, expo photo.

Le groupe Franco-suisse de Genève a organisé trois réunions avec projections et participé à la Vogue de Satigny.

Plusieurs adhérents ont organisé des projections publiques : Jean-Pierre Vergine, Michel Espagna, Claude Michel, Pierre Parreaux, José Stark...

Le détail de toutes ces activités peut être obtenu auprès du président.

Le club a publié dix numéros de la Lettre mensuelle, grâce au rédacteur en chef Pierre Meindre et aux administrateurs et adhérents qui ont fourni de nombreux articles dans divers domaines et de nombreuses vues en relief. Peu d'associations ont la capacité d'éditer une telle revue tous les mois. Elle est un organe vital de communication du club envers les adhérents. Elle pourrait aussi être un élément de promotion du club, plus largement diffusée en dehors du club en particulier dans sa version papier.

Le site est quotidiennement mis à jour et abondé par François Lagarde. Il offre aux adhérents une mine unique d'informations, de tutoriels et d'images en relief fixes et animées.

### **Activités particulières en 2019**

Selon ma proposition, les statuts ont été modifiés par l'AGE du 3 avril, afin d'assouplir et faciliter le fonctionnement des instances dirigeantes. Le nombre de membres élus au Conseil d'Administration a été porté à douze au lieu de neuf, la durée du mandat de conseiller d'administration n'est plus limitée, un membre du CA peut recevoir deux pouvoirs au lieu d'un, le nombre de mandats d'un membre du bureau n'est pas limité.

Le wiki, vu l'obsolescence de son système, n'a pu être conservé en l'état. Il a été transposé dans le nouveau site par François Lagarde, en particulier le Glossaire, en cours de révision.

La création d'un forum a été évoquée, mais ce projet n'a pu aboutir faute de ressources humaines (gestionnaire et modérateur).

Je me suis déplacé à Lyon à la rencontre des adhérents mais ai constaté qu'il n'y a pas de possibilité de créer un groupe sur cette région. A cette occasion j'ai pris contact avec le Club Niepce Lumière avec lequel nous pouvons envisager un partenariat.

Jean-Yves Gresser a été nommé animateur de la commission du glossaire chargée de sa révision. Cette révision est presque aboutie, mais l'évolution de nouvelles techniques 3D nécessitera un suivi régulier.

Le conseil d'administration a nommé la commission du Patrimoine, qui est statutaire.

L'association a décidé de ne plus faire appel aux services d'un comptable. Michel Mikloweit et Patrice Cadot ont choisi un logiciel comptable adapté à une association (Ciel Association).

Le Florilège, initié par François Lagarde aidé par un groupe de sélection, a donné lieu au recueil d'un millier de vues puis au choix de 264 images stéréoscopiques. La qualité d'impression et le stéréoscope ont été sélectionnés pour s'adapter à la taille des images. C'est un superbe instrument de promotion du Stéreo club auprès de ses adhérents et surtout du public. Il sera distribué aux adhérents 2020 et ne sera pas vendu publiquement. Les non-membres du SCF devront adhérer pour l'acquérir. Les adhérents pourront acquérir des exemplaires supplémentaires. Le CA s'est réuni deux fois et a fait le choix de la qualité : stéréoscope Lite Owl et impression 240 dpi.

Le CA a décidé la création d'un groupe "Patrimoine et voyages". Ce groupe aura pour mission de repérer, collecter et valoriser les productions des membres du club issues de leurs voyages et celles de leurs contacts locaux, productions ayant un intérêt patrimonial (géographique, historique, artistique, culturel, environnemental ethnologique etc.).

Ces productions devront être stéréoscopiques et accompagnées d'un maximum de commentaires et références concernant le sujet. Les auteurs des œuvres concernées devront accorder au club un droit libre de copie, de conservation et de citation, sur le site internet et dans la Lettre. Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord particulier. Jean-Yves Gresser en a été nommé animateur.

Compte tenu de la nécessité de conservation et de publication des œuvres, le groupe travaillera en étroite coopération avec le webmestre, notamment dans le cadre de la future "Médiathèque virtuelle", et avec le rédacteur en chef de la Lettre.

J'ai renouvelé la convention avec la Ville de Bry sur Marne pour la conservation de notre patrimoine. Le maire actuel ne se représentant pas, il n'a pas voulu engager ses successeurs et a renouvelé la convention pour un an seulement (au lieu de trois précédemment).

Suite à la démission de René Le Menn, Thierry Mercier a pris la fonction de « Country Representative » auprès de l'ISU : il collecte les cotisations individuelles à l'ISU. Il assure aussi la circulation « CODE » de l'ISU.

## **Perspectives**

L'environnement actuel n'est pas propice à la stéréoscopie : la fabrication d'appareils photo stéréoscopiques, de TV 3D, d'écrans auto stéréoscopiques (TV et ordinateurs) a disparu. Des adhérents se plaignent de difficultés à trouver des lecteurs de Blue-ray 3D et des projecteurs 3D (bien des appareils sont compatibles 3D mais les vendeurs ne le savent pas et les fabricants ne le spécifient pas toujours). Les chaînes TV ont disparu et la production cinématographique est réduite. Nous devons nous poser la question du futur de la projection amateur et nous demander si nous devons investir dans du matériel tant qu'il en existe.

L'intérêt du public pour le club suit en grande partie l'intérêt du grand public pour le cinéma 3D. Or actuellement la production de films est réduite. Mais on peut s'attendre à un regain d'intérêt du public pour la 3D : James Cameron a annoncé la sortie de 4 nouveaux épisodes d'Avatar à partir de la fin 2020 et est confiant en l'émergence de la « 3D sans lunette ». J'ai par ailleurs des informations selon lesquelles les industriels sont en train de mettre en route la fabrication d'écrans auto stéréoscopiques.

Les supports de la 3D sont désormais la VR, la vidéo, et probablement bientôt, le Smartphone.

Le club doit investir ces domaines : les connaître et les pratiquer.

## **Projets pour 2020**

Un projet important pour le club en 2020 est la « Médiathèque virtuelle stéréoscopique » qui nécessitera un gros travail de la part de François Lagarde. Les buts et le fonctionnement général de cette médiathèque ont déjà été officiellement évoqués par François. Ce projet sera entériné par un prochain conseil d'administration.

Le montant de la cotisation est élevé pour des jeunes, des étudiants. Le CA a adopté une cotisation « nouvel adhérent » à 22 € qui a été appliquée en 2019. Il a voté le 8 janvier 2020 une cotisation « jeune de moins de 25 ans » à 10 € qui sera applicable en 2021. Cette proposition est soumise à votre approbation.

Le club n'a que deux groupes régionaux. Il est souhaitable de stimuler la création de groupes régionaux, l'idéal serait le contact direct avec les adhérents ce qui nécessite la disponibilité et le déplacement d'un administrateur. Mon voyage à Lyon montre qu'il y a peu de possibilité dans cette région, trois adhérents seulement ayant répondu à ma proposition. Il semble y avoir plus de possibilités dans l'Est et à Marseille.

Je propose donc que l'association prenne en charge (sur décision préalable du bureau) le remboursement de frais de mission et de déplacement des bénévoles effectuant des missions de représentation, de prospection, d'éducation ou culturelles au profit du Club. L'association étant reconnue d'intérêt général, si le bénévole abandonne le remboursement de ces frais à titre de don, il peut les déduire fiscalement ce qui ne coutent rien à l'association.

La plupart des internautes se connectant sur le site n'ont aucun moyen pour voir les images en relief : la vision libre est inaccessible à plus de 90% de la population, ils n'ont pas de lunettes anaglyphes ni de lorgnons. Cette situation est certainement frustrante. Nous ne nous en rendons pas compte car nous disposons tous de moyens de visionnement. Mais nous devons nous mettre à la place d'un internaute venant sur le site du Stéréo club pensant voir des images en relief, nous devons lui en fournir la possibilité. Nous envisageons l'envoi, sur demande, à prix coûtant d'un « mini-kit » comportant un Loreo Pixi ou des lunettes prismatiques. Cette action correspond à l'un des buts du Club : « promouvoir l'image en relief ».

Nous recevons régulièrement des demandes de particuliers ou d'organismes (musées...) nous demandant de numériser et restaurer des vues anciennes. Un adhérent m'a déclaré avoir un devis de 100 € pour la numérisation d'une plaque de verre; un autre a dit l'avoir fait réaliser par un photographe avec un résultat « nul ». Ce sont toujours les mêmes membres du CA qui assument cette tâche. Afin de les décharger de ce travail et d'organiser cette activité, je rechercherai les adhérents désirant participer à une fonction de « numérisation et restauration ».

Le club doit décider dans quel type d'appareils il doit investir : casques de VR, paire de projecteurs pour projection active, projecteur à projection alternée avec lunettes passives (type Real 3D), écran auto stéréoscopique... Le choix est difficile et ne pourra se faire qu'au fur et à mesure de la sortie de nouveaux produits.

Je suis à l'écoute de toutes les propositions que vous pourrez faire dans l'intérêt du Stéreo-Club Français, club des passionnés de l'image en relief.

Ce rapport moral est soumis à votre approbation pour ce qui concerne les activités de l'année 2019. Je considérerai aussi qu'elle vaudra approbation de ces projets et suis confiant en la capacité de l'équipe dirigeante de les mettre en œuvre pour enrichir les activités du club en 2020.

Le Président  
Patrick Demaret

## Rapport financier

### Adhérents et ressources du club

Au 31 décembre 2019 le nombre de membres du club était de 231, soit trois de plus qu'au 31/12/2018.

Les cotisations des adhérents restent à nouveau la ressource principale du club pour l'année 2019. Cette année nous avons bénéficié à nouveau de petits apports en numéraire de trois membres et aucun renoncement au remboursement des frais.

Je tiens à rappeler dans ce contexte que les dons et abandons de frais peuvent donner lieu à l'établissement d'un reçu fiscal sous forme d'un document Cerfa qui servira lors de la déclaration des impôts sur le revenu. Ce document permettra d'obtenir une réduction d'impôt pour les dons.

### Résumé des comptes

Situation des comptes en Banque, PayPal et de la Caisse, au 01/01/2019 et au 31/12/2019

Dénomination	Solde			
	initial au		final au	
	01/01/2019		31/12/2019	
Caisse d'Épargne, compte courant	1 323,48 €		1 405,99 €	
Caisse d'Épargne, compte épargne	30 875,84 €		31 577,07 €	
Paypal	1 401,34 €		733,79 €	
Caisse	182,96 €		327,45 €	
<b>Total :</b>	<b>33 783,62 €</b>	<b>(a)</b>	<b>34 044,30 €</b>	<b>(b)</b>
chèques émis, non encaissés	0,00 €			(c)
<b>Delta (b-a-c)</b>			<b>260,68 €</b>	

La situation de nos liquidités reste positive avec une légère augmentation de 260 €.

### Le Résultat

Dans le tableau du compte de résultat ci-après, nous rappelons les différentes dépenses et rentrées. Pour pouvoir comparer vous y trouverez les montants du réalisé de l'année 2018 et les prévisions pour l'année 2019, le réalisé de 2019 ainsi que le prévisionnel pour 2020. Les détails de certains postes sont donnés dans les pages suivantes. Le résultat négatif de l'année 2019 peut être attribué au retard que nous avons eu pour appeler les cotisations de 2020 et donc une diminution des rentrées des fonds. Logiquement, cela a entraîné un encaissement de ces dits cotisations en 2020 et entraînera une augmentation de celles-ci à peu près équivalente aux pertes de 2019 si tous les membres renouvellent leur adhésion.

Compte de Résultat		Réalisé	Prévis.	Réalisé	Prévis.
		2 018	2 019	2019	2020
	Ventes de Marchandises	2 088 €	1 600 €	60 €	600 €
	Vente et dons en nature	435 €	1 000 €	197 €	1 260 €
	Subvention d'exploitation	0 €	600 €	0 €	
	Cotisations	12 776 €	13 700 €	10 344 €	13 020 €
	Autres produits	2 245 €	2 500 €	0	3 200 €
<b>Produits d'Exploitation (Recettes)</b>		<b>17 544 €</b>	<b>19 400 €</b>	<b>10 601 €</b>	<b>18 080 €</b>
	Achat de marchandises	0 €	0 €	0 €	0
	Achat de matières premières	0 €	0 €	0 €	0
	Autres achats non stockés et charges externes	14 211 €	16 480 €	9 390 €	18 975 €
	Impôts et taxes	163 €	120 €	71	100 €
	Amortissements et provisions	2 117 €	2 000 €	2 385 €	2 400 €
	Autres charges	134 €	150 €	9	
<b>Charges d'Exploitation (Dépenses)</b>		<b>16 625 €</b>	<b>18 750 €</b>	<b>11 855 €</b>	<b>21 375 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>919 €</b>	<b>650 €</b>	<b>-1 254 €</b>	<b>-3 295 €</b>
	Produits financiers	76 €	70 €	77 €	75 €
	Charges financières	1 €	0 €	0 €	
	Résultat financier	75 €	70 €	77 €	75 €
<b>Résultat courant</b>		<b>994 €</b>	<b>720 €</b>	<b>-1 177 €</b>	<b>-3 220 €</b>
	Produits exceptionnels	1 €		0 €	0 €
	Charges exceptionnelles				
<b>Résultat exceptionnel</b>					
	Impôts sur les bénéfices				
<b>Excédent ou Déficit (Bénéfices ou pertes)</b>		<b>995 €</b>	<b>720 €</b>	<b>-1 177 €</b>	<b>-3 220 €</b>

## Budgets réalisés 2018 et 2019, prévisionnels 2019 et 2020

Lignes comptables	réal. 2018	prév. 2019	Réal. 2019	prév. 2020	Précisions
605000 – Achat équipement	1 975 €	1 200 €	0 €	2 200 €	Lunettes polarisantes, anaglyphes, Pixie, OWL pour Florilège
606400 - Achats fournitures administratives	406 €	350 €	663 €	800 €	Office Dépôt; papeterie
613200 - Locations immobilières	0 €	300 €	0 €	0 €	Groupe Aquitaine, location salle
613500 - Locations mobilières	0 €	450 €	0 €	400 €	Location Chelles, Bievres, autre
615600 - Maintenance	0 €	500 €	0 €	0 €	Réparations diverses PC
616100 - Assurances multirisques	1 011 €	1 030 €	1 011 €	1 050 €	Macif
616200 - Assurances dommage-construction	618 €	630 €	618 €	650 €	Assurance dépôt musée Bry
618100 - Documentation générale	0 €	200 €	218 €	300 €	Livres informatique et bibliothèque
622600 - Honoraires	2 520 €	2 160 €	1 800 €	0 €	Expert-comptable
622800 - Cotisation à autres associations	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 050 €	Lorem, GAHBLE
6231 - Manifestations et cérémonies	0 €	0 €	0 €	0 €	
623300 - Foires et expositions	0 €	400 €	369 €	0 €	
623400 - cadeaux	0 €	0 €	0 €	200 €	J. Trolez, autres
623710 - Lettre mensuelle SCF	1 318 €	1 600 €	1 246 €	1 650 €	Oliphant + convoc AG
623720 - Correspondance adhérents	0 €	140 €	0 €		Correspondance Adhérents
6237310 - Livre & Revue pour bibliothèque	115 €	1 600 €	0 €	3 700 €	Florilège photos 2020
625100 - Voyages et déplacements	1 517 €	1 500 €	0 €	3 000 €	Chelles, Bièvres, voyages
625600 – Missions/réceptions	80 €	200 €	139 €	150 €	pots divers (AG, Nouvel An, rentrée)
626000 - Frais postaux et télécommunications	643 €	900 €	935 €	1 700 €	Frais postaux lettres mensuelles, AG, expéditions de matériels, envoi florilège
626100 - Liaisons informatiques	766 €	0 €	0 €	0 €	OVH : site + domaine 3 ans
627100 - Frais / titre	61 €	60 €	57 €	50 €	Frais sur PayPal
627800 - Prestations de services bancaires	365 €	340 €	143 €	150 €	Prestations de services bancaires
627810 - Frais De Tenue de Compte	0 €	70 €	46 €	50 €	Frais De Tenue de Compte
628100 - Cotisations	817 €	850 €	145 €	800 €	FPF + ISU (membres + club)
63511000 – CFE	0 €	0 €	0 €	75 €	Taxe locative
<b>Sous-Total</b>	<b>14 211 €</b>	<b>16 480 €</b>	<b>9 390 €</b>	<b>18 975 €</b>	= Total comptable : "AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES "
635100 Taxes et impôts	163 €	120 €	71 €	100 €	Taxes + TVA à l'import (lunettes anaglyphes)
658 000 Charges diverses gestion courante	133 €	150 €	9 €	0 €	Charges diverses gestion courante
<b>Acquisitions de l'exercice amortissables</b>					
218320 Matériel et équipements techniques	1 868 €	2 500 €	0 €	830 €	Projecteurs en 2018, matériels non achetés en 2019, 2020 Rasp. Pie + div
<b>Total y compris acquisitions amortissables et hors dotation aux amortissements</b>	<b>16 242 €</b>	<b>19 100 €</b>	<b>9 470 €</b>	<b>19 900 €</b>	= ce qu'on a dépensé
6811000 - Dotation aux amortissements	2 117 €	2 000 €	2 385 €	2 400 €	
<b>Total y compris amortissements et hors dépenses d'équipement amortissables</b>	<b>16 624 €</b>	<b>18 750 €</b>	<b>11 855 €</b>	<b>21 375 €</b>	= présentation comptable des charges d'exploitation

On constate que le budget réel des dépenses en 2019 (**11855 €**) a été très inférieur aux prévisions (**18750€**). Ceci est surtout dû au fait que nous n'avons pas investi dans le poste matériel (218320), ni l'équipement (605000), ni le voyages (625100), ni l'édition des « florilèges » (6237310) pour lesquels 6.800 € avaient été budgétisés. Aussi, les dépenses sur d'autres postes budgétaires n'ont pas été épuisés totalement.

### Prévisions pour l'année 2020

ligne comptable		réal. 2019	prév 2020	
7 063 000	prestations de service exo	0 €	0 €	projections diverses
7 070 000	vente marchandises	60 €	600 €	Ventes petit matériel et lettres payantes, florilèges
7 088 000	autres produits annexes	0 €	1 260 €	Divers, frais refacturés, D. Pellerin
7 400 000	subventions d'exploitation	0 €	0 €	Interventions en milieu scolaires ou autres
7 560 000	Cotisations adhérents	10 344 €	13 020 €	cotisations encaissées dans l'année
7 580 000	autres produits	197 €	3 200 €	dons des membres et extérieurs
	<b>Total :</b>	<b>10 601 €</b>	<b>18 080 €</b>	

Comme les années précédentes **les ressources** du club proviendront toujours et pour l'essentiel des cotisations et dons des membres. Le montant prévu de 13.020 € comprend outre les cotisations au SCF celles pour l'adhésion des membres à la FPF et à l'ISU.

Le reste des ressources mentionnées est partagé entre les ventes de quelques ouvrages et les dons.

Pour ce qui concerne **les achats et investissements** prévus, les postes les plus importants concernent les moyens de communication et de promotion (lettres mensuelles, frais postaux et les déplacements pour l'animation et la création de groupes régionaux). Les achats de matériels ne sont pas encore définis (830€ - ligne 218320) qui sera validé en cours d'année par le CA.

La plupart des autres postes n'ont pas changé énormément par rapport aux années précédentes.

Par contre, le poste 6237310 (3 700 €) prévoit l'édition d'un tiré à part des réalisations des membres du SCF (le Florilège) et qui sera envoyé gratuitement à tous les adhérents et qui servira à la promotion du club. Une bonne partie servira aussi pour les années à venir. Ceci explique en même temps l'augmentation conséquente des frais postaux par rapport au réalisé de 2019.

### Appel aux dons

Une fois de plus je fais appel à votre générosité et je répète que tout don qui nous sera adressé donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal.

Pour un don de 30 €, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 20€.

## Elections des Administrateurs

Le mandat de deux administrateurs arrive à expiration :

Jean-Yves GRESSER et Michel MIKLOWEIT. Suivant les statuts le nombre de mandats des administrateurs n'est pas limité. Les deux sont donc candidats à un renouvellement de leur activité au sein du CA et proposent leur candidature.

Vous êtes prié d'exprimer votre accord pour leur candidature.

Dans ce contexte, ci-après copie d'un mail que Jean-Yves Gresser a adressé au président :

*Cher président,*

*Vous m'avez utilement rappelé que mon premier mandat au conseil d'administration du Stéreo club prenait fin cette année. Mon expérience au sein du CA et ma passion grandissante pour les images en relief me poussent à solliciter un second mandat.*

*Qu'ai-je apporté concrètement au Stéreo club, en dehors de ma participation à quelques réunions, clés, par an ? Avec l'aide de quelques visionnaires et passionnés : une vision prospective sur le devenir du Stéreo club. En bref, la stéréoscopie est au cœur d'une série d'évolutions dans l'univers du cinéma, des jeux et des loisirs. Elle s'y fait parfois trop discrète face à des avancées techniques complémentaires, très haute définition, narratique, etc. Mais elle reste présente et, à terme, indispensable pour l'immersion recherchée dans les arts numériques nouveaux.*

*La réalité virtuelle est-elle fongible dans notre club ? C'est l'un de nos grands défis actuels. Il ne faut pas oublier les applications professionnelles où elle est de plus en plus présente : santé, génie industriel, vente etc.*

*Autre apport : la refonte d'un glossaire qui tient compte de ces évolutions, des dernières avancées sur la psychophysiologie de la vision, et du glissement naturel du sens des termes. Refonte menée avec un petit groupe de passionnés du langage et des choses clairement et bien dites.*

*Pour l'avenir, au-delà du glossaire ? La valorisation des patrimoines et la découverte géographique ou ethnographique ont toujours constitué de puissants moteurs pour les photographes. Ma proposition de création d'un groupe « patrimoines et voyages » a été retenue par le CA. Je compte m'y consacrer, à plein, en liaison avec le rédacteur en chef de la Lettre et le futur responsable de la médiathèque numérique du Stéreo club. Ce groupe est l'occasion de créer de nouveaux types d'échanges au sein du club ainsi qu'avec des voyageurs illustres. Je compte y mettre à profit mes liens avec la Société de géographie.*

*C'est une tâche multiforme, tournée vers le passé autant que le présent, où ma participation au CA sera plus que bienvenue. Je compte sur un vote favorable des membres.*

*Bien cordialement,*

JYG